

CANTON DE NOIRMOUTIER

ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DE LA GUERINIÈRE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil douze, le vendredi vingt-six octobre, le Conseil Municipal de la Commune de LA GUERINIÈRE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-France LÉCULÉE, Maire.

Date de la convocation : 22 octobre 2012.

PRÉSENTS : Mme Marie-France LÉCULÉE, Maire, M. Bruno GALVAN, M. Raimond BONNEAU, Mme Valérie BARANGER, Mme Marie-Andrée DURAND, M. Jacques BOZEC, M. Marc DANO, Mme Anne-Marie MARY, M. Gabriel SOULARD, Mme Agnès NIVAULT, M. Jacques SOURBIER.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Maurice BAUDRY qui a donné pouvoir à M. DANO, M. Jacques OUDIN qui a donné pouvoir à Mme LÉCULÉE, M. Christian CLOUTOUR qui a donné pouvoir à M. BOZEC, M. Philippe NAUD qui a donné pouvoir à M. BONNEAU.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Raimond BONNEAU.

OBJET : jardin du souvenir – livre du souvenir – plaques nominatives

Mme le Maire rappelle les termes du règlement du cimetière institué le 25 mai 2011, et notamment l'article 34 relatif au Jardin du Souvenir et à la dispersion des cendres.

Des familles demandant la dispersion des cendres de leur défunt, et le Jardin du Souvenir a été créé et est réservé à cet usage.

Cependant, afin de désigner l'emplacement de dispersion et afin d'identifier les cendres, des plaques nominatives pourraient être scellées sur un livre du souvenir implanté sur place.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de mettre à disposition des familles souhaitant répandre les cendres de leur défunt dans le Jardin du Souvenir, des plaquettes nominatives – vendues 40 € l'unité – destinées à être scellées sur le livre du souvenir ;
- Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
La Guérinière, le 30 octobre 2012.

Le Maire,
Marie-France LÉCULÉE

Décision exécutoire
transmis en Sous-Préfecture le
Affiché le

30 OCT. 2012
7 2 NOV. 2012

